



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS PROCES VERBAL N° 4

Réunion plénière : du 12 septembre 2023 à 18 h 00.

Lieu : DFSM à Yvetot

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres participants : MM. Jean Luc LEBRUN, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

Membre absent excusé : Gérard LELIEVRE.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, absence de dirigeant banc de touche, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

CRITERIUM VETERANS à 11

Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.

COUPE VETERANS à 11 ANDRE STRAPPE

Comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran.

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres de championnat Seniors et Critérium Vétéran.
- Seul est autorisé d'avancer les rencontres.
- Possibilité de jouer en semaine pour le Critérium Vétéran avec l'accord de la commission.



COUPES DU DFSM

La commission, communique les dates des tours des coupes du DFSM comme prévu au calendrier général.

Dates des coupes du DFSM :

1^{er} tour le 29 octobre 2023.

2^{ème} tour le 19 novembre 2023.

3^{ème} tour le 21 janvier 2024.

1/16^{ème} de Finale le 10 mars 2024.

1/8^{ème} de Finale le 31 mars 2024.

Quart de Finale le 21 avril 2024.

Demi-Finale le 12 mai 2024.

Finale, date et lieu à déterminer par le Comité de Direction du DFSM.

COUPE SENIORS VETERANS ANDRE STRAPPE

1^{er} tour :

- 67 équipes exemptes
- 38 équipes rentrantes
- 19 vainqueurs

2^{ème} tour :

- 42 équipes exemptes
- 44 équipes rentrantes
- 22 vainqueurs

3^{ème} tour :

- 64 équipes rentrantes

COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET

1^{er} tour :

- 49 équipes exemptes
- 74 équipes rentrantes
- 37 vainqueurs

2^{ème} tour :

- 42 équipes exemptes
- 44 équipes rentrantes
- 22 vainqueurs

3^{ème} tour :

- 64 équipes rentrantes



COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT

1^{er} tour :

- 67 équipes exemptes
- 6 équipes rentrantes
- 3 vainqueurs

2^{ème} tour :

- 58 équipes exemptes
- 12 équipes rentrantes
- 6 vainqueurs

3^{ème} tour :

- 64 équipes rentrantes

COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT

1^{er} tour :

- 71 équipes exemptes
- 30 équipes rentrantes
- 15 vainqueurs

2^{ème} tour :

- 42 équipes exemptes
- 44 équipes rentrantes
- 22 vainqueurs

3^{ème} tour :

- 64 équipes rentrantes

Prochaine réunion le jeudi 12 octobre 2023 à 18 h 00

**Le Président de la Commission
M. Laurent LEFEBVRE**

**le secrétaire de la Commission
M. Jean Luc TIRET**